

Informatique & Bible, asbl - Belgique
Rue de Maredsous, 11 B5537 Denée - Belgique
Tél:+32(0)82.69.96.47 Fax:+32(0)82.22.32.69
cib@cibmaredsous.be



Interface n° e-84 Mars 2002

L'Église et Internet

Le Conseil Pontifical pour les Communications Sociales vient de publier deux documents (le 28 février 2002):

- L'Église et Internet
- Éthique en Internet

(on peut trouver ces deux documents sur (www.vatican.va/curie/conseilspontificaux/communications_sociales))

Qu'est-ce que le Conseil Pontifical pour les Communications Sociales?

Le Conseil Pontifical pour les Communications Sociales est un Dicastère du Saint-Siège chargé des communications sociales. Il est présidé par un archevêque américain, Mgr John Foley. Ses membres sont des évêques qui sont secondés par une trentaine d'experts.

C'est ce Conseil qui gère les questions de médias pour le Saint-Siège et est au service des professionnels pour des reportages au Vatican, les offices retransmis depuis Saint-Pierre. Le Conseil aussi la responsabilité de la salle de presse. De lui dépend aussi la Filmothèque vaticane.

Une autre responsabilité du Conseil est d'élaborer des documents doctrinaux relatifs aux médias (moyens de communication sociale dans le vocabulaire de l'Église).

Pourquoi deux documents concernant Internet?

Le développement explosif d'Internet ne pouvait laisser le Conseil Pontifical indifférent. Depuis plusieurs années, un document était en préparation. Il a été publié en deux parties:

L'Église et Internet traite de la position de l'Église face à Internet tandis que Éthique et Internet, comme le nom l'indique, traite plus en détail des aspects éthiques posés par le Web.

N.B. Dans les textes ci-dessous, les phrases tirées des documents sont en italique.

Que pense l'Église d'Internet d'une manière générale?

Le texte souligne d'emblée que *l'intérêt de l'Église pour Internet est une expression particulière de longue date pour les moyens de communication sociale. L'Église exprime sa conviction selon laquelle les médias sont, à travers les paroles du Concile Vatican II "de merveilleuses découvertes techniques".*

Aujourd'hui... Internet... contribue à apporter des changements révolutionnaires dans le commerce, l'éducation, la politique, le journalisme, les relations entre nations et entre les cultures...

L'Église recherche "un dialogue honnête et respectueux avec les responsables des médias"... et cela implique que l'Église s'efforce de comprendre les médias... et qu'elle encourage ceux qui y travaillent.

Quelles sont les opportunités et les défis que voit l'Église dans Internet?

À côté de caractéristiques positives comme l'accès à des sources religieuses (bibliothèques, musées, documents du magistère...), dépassement des distances et de l'isolement, aide à l'évangélisation, à la catéchèse, à l'administration de l'Église, l'interactivité... sont soulignés des caractéristiques moins évidentes comme la communication entre les membres de l'Église et leurs pasteurs car *l'Église a besoin d'une opinion publique pour aPaleGreennter le dialogue entre ses membres.*

De tout cela découle *le besoin d'une forme continue d'éducation aux médias*, notamment à travers les écoles appartenant à l'Église mais aussi *dans la formation des séminaristes, des prêtres, des religieux et du personnel laïc de l'Église ainsi que des parents, des enseignants et des étudiants.*

On imagine que les dangers d'Internet sont dénoncés?

Dans l'ensemble, le document reste optimiste mais il ne pouvait pas ne pas dénoncer la *présence de sites incitant à la haine, attachés à diffamer et à attaquer des groupes religieux et ethniques.* Quand les limites sont dépassées, *l'industrie elle-même devrait établir et appliquer des limites raisonnables.*

La prolifération de sites en Internet qui se proclament catholiques soulève un problème... Il est pour le moins déroutant de ne pas pouvoir faire la distinction entre des interprétations doctrinales excentriques, des pratiques de pitié particulières, des plaidoyers affichant un label "catholique". Le document propose : Un système de certification volontaire au niveau local et national, sous le contrôle des représentants du Magistère... pour le matériel de nature spécifiquement doctrinal ou catéchétique.

Est rappelé la justice *dans la tâche de resserrer l'écart - le fossé numérique - qui existe entre ceux qui possèdent des informations et ceux qui ne les ont pas.* Malheureusement, aucune piste concrète n'est suggérée.

La pornographie est dénoncée brièvement (mais le Conseil Pontifical y avait précédemment consacré un document). Il est conseillé aux parents de *s'assurer qu'une technique de filtrage est utilisée sur les ordinateurs accessibles aux enfants afin de les protéger le plus possible des dangers de la pornographie, des prédateurs sexuels et d'autres menaces.*

Ceci dit, *les groupes ecclésiaux qui n'ont pas encore pris des mesures pour entrer dans l'espace cybernétique sont encouragés à étudier l'éventualité de le faire au plus tôt.*

Quels aspects éthiques soulèvent le document Éthique en Internet?

Il souligne dès l'abord que *la personne humaine et la communauté humaine sont la fin et la mesure de l'utilisation des moyens de communication sociale.* Il souligne aussi les limites de la mondialisation, cadre dans lequel s'inscrit Internet.

En ce qui concerne l'influence d'Internet sur la culture: *La nouvelle technologie de l'information et d'Internet transmettent et contribuent à insuffler un ensemble de valeurs culturelles - des modes de pensée en ce qui concerne les relations sociales, la famille, la religion, la condition humaine - dont la nouveauté et la fascination peuvent remettre en question et englober les cultures traditionnelles.*

Quant à la liberté d'expression sur Internet: *L'ordre moral et l'intérêt commun étant saufs, l'homme peut librement chercher la vérité, faire connaître et divulguer ses opinions (...) cela demande qu'il soit informé impartialement des événements de la vie publique. Nous déplorons les tentatives accomplies par les autorités publiques pour bloquer l'accès à l'information.*

Mais le concurrence économique et la présence 24 heures sur 24 du journalisme sur Internet ont également contribué à rechercher le sensationnel et à aPaleGreennter la rumeur, à créer un amalgame d'informations, de publicité et de divertissement aux dépens apparents du reportage et du commentaire sérieux.

Quels aspects n'ont pas été abordés dans ces deux documents?

Certains problèmes n'ont pas été traités comme il mériterait comme le monopole de fait de certains fabricants de logiciels (Microsoft pour ne pas le nommer) qui, à partir de son système d'exploitation (le bien-nommé) Windows fait qu'en chaîne, les internautes sont amenés à acheter ses produits et à les renouveler trop rapidement. Microsoft ne fournit pas à ces concurrents l'information nécessaires pour qu'ils puissent créer des programmes

fonctionnant sous Windows..

Sont à peine évoqués la diffusion de virus, le comportement de hackers (individus ou fabricants de logiciels) qui pénètrent dans l'ordinateur d'autrui pour en espionner le contenu, le voler ou le détruire.

Quid aussi de l'archivage des sites religieux catholiques? Les livres religieux sont conservés depuis des siècles dans les bibliothèques de monastères et ailleurs. Quelles traces y aura-t-il d'ici quelques années des sites religieux présents actuellement sur le Web?

Éthique en Internet reconnaît qu'un certain nombre d'aspects qu'il évoque le sont brièvement et reconnaît qu'*ils exigent une analyse et un débat de la part de toutes les parties concernées*. La discussion n'est donc pas close et demandera encore maints colloques et conférences.

Jacques Dessaucy

